

Message à l'attention des adhérentes et adhérents de l'Union Artistique et Intellectuelle des Chemins de Fer (UAICF)

Voilà tout juste un an, la France était plongée dans un confinement sévère mettant un frein à toute activité dite « non essentielle ». L'UAICF, votre Association, n'a pas été épargnée.

Depuis sa création, l'UAICF a dû faire face à bien des bouleversements au cours des dernières années. Si elle s'est toujours adaptée aux évolutions et contraintes de son environnement, elle n'a jamais fait l'expérience de la cassure du lien social que provoque une pandémie. Tous nos échanges se trouvent confrontés à la « distanciation physique et/ou sociale ». Dans une telle période de crise, nous nous isolons et nous fragilisons nos relations.

L'UAICF ne dispose pas de fichier national pour communiquer directement avec ses adhérents. Les membres du Bureau, par les relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les présidentes et présidents des Comités UAICF et les coordinatrices et coordinateurs des CTN, s'efforcent de trouver les leviers d'actions pour renforcer les liens sociaux au sein de l'ensemble des associations. Ainsi, ils doivent répondre au besoin à vos attentes et favoriser la pratique de vos activités artistiques. Pour ce faire n'hésitez pas à dialoguer et échanger entre vous. Consultez les élus de votre association pour envisager tout ce qu'il est possible de mettre en place pour maintenir les liens, avec les moyens techniques nouveaux, ne serait-ce que pour une période transitoire. Nous suggérons vivement aux présidentes et présidents d'association de nouer des contacts forts avec leurs adhérents, avec leur comité UAICF et CASI (Comité des Activités Sociales Inter-entreprises) de tutelle pour imaginer et créer les dispositions propres à assurer un maintien des relations et des activités de leur association dans des conditions certes différentes - mais à dispositions exceptionnelles, mesures exceptionnelles.

Dans tous les cas l'UAICF reste à l'écoute de chacune et chacun et s'engage à se mobiliser plus que jamais pour vous soutenir et vous proposer des actions qui permettront aux uns et aux autres de mieux rebondir en sortie de crise.

La pause obligée, à laquelle les conditions sanitaires nous contraignent, génère un questionnement légitime quant à la cotisation en période de crise. Rappelons que la cotisation est une somme d'argent dont les statuts prévoient le choix du montant en AG par les adhérents. Elle contribue au fonctionnement de l'association dans l'intérêt de tous.

... / ...

S'agissant du siège de l'UAICF, il convient de rappeler que le montant de la cotisation de chaque association est fixé annuellement lors de l'Assemblée Générale en fonction des charges et des produits pour arriver à l'équilibre des budgets prévisionnels. Par ailleurs, le montant de 1,50 €, prélevé sur chaque cotisation et reversé au siège de l'UAICF, caractérise l'attachement de l'association à l'UAICF comme à ses statuts. La somme globale (24 414 € soit 16 276 adhérents en 2019) correspond à 3,65 % des produits de l'UAICF, quand la subvention du CCGPF (Comité Central du Groupe Ferroviaire) représente 91,85 %, ce chiffre parle de lui-même. Il est à noter que le montant différencié entre les membres cheminots et les membres non cheminots s'explique par cette subvention versée par l'organisme de tutelle (le CCGPF) pour les cheminots.

De plus, Souvent le coût et l'entretien des locaux ne sont pas supportés par les associations, surtout quand ces derniers sont mis à la disposition par les CASI (Comités des Activités Sociales Inter-entreprises) des Cheminots. Ce qui explique le faible coût de la cotisation de base (hors rémunération des professeurs). Pour votre information, la répartition des dépenses de l'UAICF s'exprime en pourcentage comme suit :

- 48 % en subvention versée aux Comités (y compris à leurs associations) et Associations Nationales ;
- 31 % en masse salariale ;
- 14 % en administration et réunions nationales ;
- 7 % en manifestations nationales voire internationales. Les présidents d'association et les Comités UAICF se tiennent à votre disposition pour vous expliquer le calcul du montant de votre cotisation.

Quand bien même la crise est grave et d'envergure nous ne baissons pas les bras et nous nous efforçons d'être à vos côtés pour vous permettre la réalisation de vos projets. Nous saisissons cette parenthèse pour renouer ou créer de nouveaux partenariats. A cet effet, nous poursuivons, cette année, les ateliers d'initiation, la semaine culturelle, les spectacles dans les villages vacances du CCGPF, et le concours photographique organisé avec notre partenaire la Mutuelle Entraîn. Nous nous engageons, également, sur de nouveaux projets comme le stage interdisciplinaire au Théâtre Traversière et « 2021, Année Européenne du Rail ». Nous reportons les manifestations nationales 2021 sur 2022 tout en encourageant les expositions, stages et forum en virtuel ou en visio-conférence. Tout ceci, bien sûr, avec votre concours, sans lequel rien n'est possible.

Cette crise sanitaire aura une fin sinon proche, du moins prochaine. Il faut nous préparer, d'ores et déjà, à la reprise à une vie plus normale, en maintenant le lien humain, cet élément essentiel à notre existence et à celle de nos associations. Il faut donc sortir de la léthargie en rencontrant - dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires - ou bien par l'intermédiaire du téléphone ou des vidéo-conférences, les autres membres de vos sections, clubs, comités, commissions techniques.

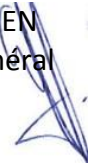
... / ...

Il faut se préoccuper des uns et des autres et réfléchir, ensemble, à la façon de reprendre les activités. À faire l'impasse de cette étape un certain nombre d'adhérents ne reprendra pas le chemin de l'association. Il est à craindre qu'ils l'abandonnent avec le risque de ne plus pratiquer définitivement leur discipline culturelle. Nous devons tout mettre en œuvre pour éviter le pire.

Réjouissons-nous de notre prochain réveil, telle la nature qui renaît après l'engourdissement de l'hiver. L'enthousiasme sera total et sans transition, soyons prêts à l'accepter, l'échanger, et à le partager.

Prenez bien soin de vous et de vos proches,
que vive l'UAICF !

Ghislain HEINEN
Président général



Philippe ROUCHE
Secrétaire général

